

LA BIODIVERSITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

LA HAIE

SOURCES DE REVENUS
ET D'ÉCONOMIES POUR
L'EXPLOITATION AGRICOLE

EST
VOTRE
ALLIÉE !



UN TERROIR D'EXCEPTION



VALEUR
IRREMPLAÇABLE

La Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un patrimoine naturel et culturel d'exception. Huit biens sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, et il existe un nouveau projet d'inscription : le Pays du Charolais-Brionnais (aujourd'hui sur la liste indicative française). Ces biens UNESCO témoignent de la qualité d'un terroir d'exception. La région Bourgogne-Franche-Comté est façonnée par des siècles de pratique bocagère ancestrale liée aux haies, leur reconnaissant une valeur irremplaçable et universelle.

La relation entre l'homme et la nature a permis le développement des savoir-faire et des techniques qui ont fait émerger la renommée de son vignoble et de ses Climats, de la race bovine Charolaise aujourd'hui présente dans plus de 70 pays à travers le monde, ou bien de la qualité de ses productions fromagères faisant l'objet de nombreuses AOP et IGP. De ces produits du terroir naît la renommée internationale viticole, gastronomique de la région et la reconnaissance des pratiques culturelles extensives qui ont contribué au maintien d'une biodiversité remarquable.

UNE ADAPTATION NÉCESSAIRE

Cependant, cette agriculture qui a réussi à façonner le terroir et le préserver au fil des siècles, va devoir relever le défi du changement climatique et, pour se maintenir, s'adapter au durcissement des conditions météorologiques, à l'élévation des températures moyennes et au manque d'eau...

Cette adaptation s'anticipe dès aujourd'hui en utilisant au maximum les services que les agroécosystèmes nous rendent, en développant les haies et le réseau bocager, en utilisant des plants d'origine locale.



PLANTS
D'ORIGINE
LOCALE

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

La haie parvenue à pleine maturité, va permettre de diminuer l'utilisation des insecticides en abritant un grand nombre d'auxiliaires de culture, comme les carabes. Les insectes prédateurs pourront réguler les ravageurs de cultures. Quant à eux, les insectes pollinisateurs, dont le rôle est fondamental dans 70 % des productions agricoles (arboriculture, maraîchage, production de légumineuses, colza...), seront favorisés. La haie va pourvoir ainsi restructurer les chaînes alimentaires aux dépens des ravageurs, et recréer un équilibre prédateurs-proies, par exemple en limitant la pullulation des campagnols.

La haie et le bocage agissent directement sur les productions agricoles. En créant un ombrage suffisant et en offrant une protection contre les vents, la haie contribue au bien-être animal. Les animaux ne sont plus obligés

BIEN-ÊTRE
ANIMAL



de consacrer une part importante de leur énergie à lutter contre les canicules et peuvent maintenir leur niveau de production de viande ou de lait. Les cultures céréalières bénéficient également des effets positifs de la haie, en freinant la vitesse du vent qui assèche les cultures. La haie a aussi des effets positifs sur la régulation de l'eau. En favorisant les infiltrations, la haie limite les inondations. Par ailleurs, la haie limite l'érosion des sols, contribue à leur maintien et améliore leur structure.

LE FACTEUR ÉCONOMIQUE

Aujourd'hui, avec le développement de nouveaux savoir-faire, la haie peut, soit générer directement des revenus à l'exploitation agricole, soit générer des économies en diminuant les charges auxquelles elle doit faire face :

Les produits de taille de la haie peuvent être utilisés comme litière pour les animaux dans les exploitations d'élevage, en remplaçant avantageusement la paille qui peut faire l'objet de pénuries ou de coûts prohibitifs.

La haie permet de produire également des plaquettes de bois énergie pour réduire l'achat de produits pétroliers, qui deviennent chers et qui aggravent les dérèglements climatiques. Ces plaquettes peuvent également être vendues dans les filières spécialisées et générer un revenu supplémentaire.

Les agriculteurs céréaliers peuvent également installer des haies ou des alignements d'arbres dans un objectif d'agroforesterie intraparcellaire. Les bénéfices concernent

à la fois le captage des polluants, et la production de bois noble ou de bois d'œuvre qui constituent un capital à valoriser à moyen ou long terme.

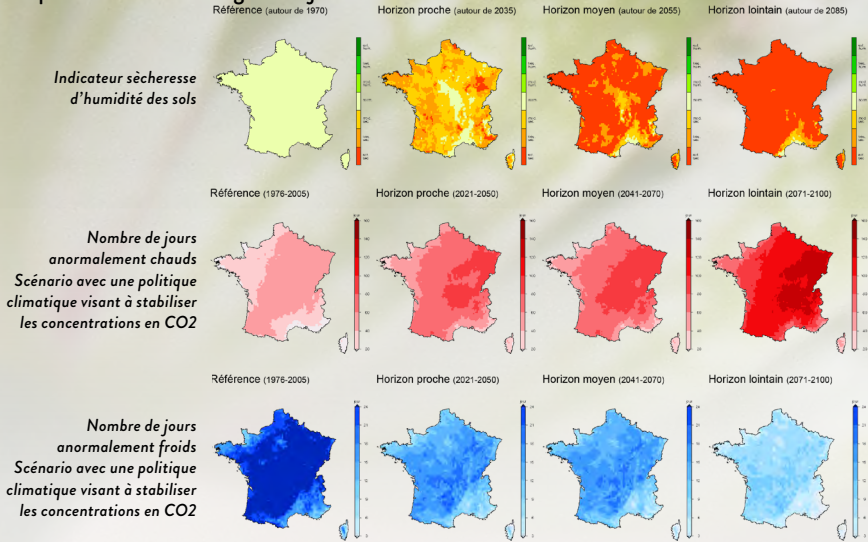


BIODIVERSITÉ
REMARQUABLE

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

De manière générale, les résultats des simulations mettent en évidence une augmentation continue des sécheresses du sol en moyenne sur le territoire métropolitain au cours du XXI^e siècle. En fin de siècle, les scénarios s'accordent sur des projections du niveau moyen d'humidité des sols correspondant au niveau extrêmement sec de la période de référence 1961-1990.

Toutefois, ces résultats présentent des nuances selon les scénarios et les régions considérés. L'aggravation apparaît moins forte sur les régions Méditerranéennes connaissant déjà une sécheresse des sols importante dans le climat actuel. Ce résultat est lié à l'utilisation d'indices locaux relatifs au climat actuel. Il ne signifie pas que l'humidité des sols sera moindre sur les régions Méditerranéennes mais que l'évolution de la sécheresse des sols pourra être la plus forte dans les régions aujourd'hui moins humides.



Source : <http://www.drias-climat.fr/>

POUR EN SAVOIR PLUS...

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

France nature environnement Bourgogne-Franche-Comté

Programme Biodiversité Haies
fne-bfc.fr/biodiversithaies

Jura Nature Environnement

Programme Végétal local
www.jne.asso.fr

Région Bourgogne-Franche-Comté

Les aides financières à la plantation des haies et les chaudières bois
www.bourgognefranchecomte.fr

Alterre Bourgogne-Franche-Comté

www.alterrebourgognefranchecomte.org

LA HAIE EST LEUR ALLIÉE :

Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) Paillobois

www.giee.fr/trouver-un-giee/par-region/bourgogne-franche-comte/paillobois/

GIEE Prairies d'or

www.giee.fr/trouver-un-giee/par-region/bourgogne-franche-comte/biodiversite-domestique-et-cultivee/



La DREAL tient à remercier les différents contributeurs : Laurence Thuillier (Cerema Centre-Est) - Maxence Belle (FNE) - David Michelin (Alterre BFC) - Thierry Peyrton (Fédération départementale des chasseurs de Saône-et-Loire) - Willy Guillet (Jura Nature Environnement)